

AVIS N° 041-2022 / DC/BR / DG

TPCI 5,85% 2015-2022

**Paiement des intérêts semestriels
Et Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le 05 avril 2022, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 5,85% 2015-2022 » pour un montant global net d'impôt de **16 617 741 683 FCFA** (Seize milliards six cent dix-sept millions sept cent quarante et un mille six cent quatre-vingt-trois FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES WEST AFRICA : Abidjan 5 et 7 Av. Joseph ANOMA Plateau - 01 B.P.1355 Abidjan 01 Tél : (+225) 27 20 20 14 89 ; Fax : (+225) 27 20 20 14 89.

Fait à Abidjan, le 29 mars 2022

Le Directeur Général



Dr Edoh Kossi AMENOUNVE